



PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE
PRÉFET DE LA SOMME

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL des ACTES ADMINISTRATIFS
N° 21 du 29 avril 2011

SOMMAIRE

ARRÊTÉS DU PRÉFET DE RÉGION

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES

Objet : Arrêté portant modification de la composition nominative du Conseil Economique, Social et
environnemental Régional de Picardie-----1

RECUEIL des ACTES ADMINISTRATIFS
N° 21 du 29 avril 2011

ARRÊTÉS DU PRÉFET DE RÉGION

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES

Objet : Arrêté portant modification de la composition nominative du Conseil Economique, Social et environnemental Régional de Picardie

Vu les dispositions du titre III, chapitre IV du code général des collectivités territoriales concernant le conseil économique, social et environnemental régional, notamment les articles R4134-1 à R4134-7 relatifs à sa composition ;
Vu la loi n° 72-619 du 5 juillet 1972 modifiée portant création et organisation des régions ;
Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
Vu la loi n° 86-16 du 6 janvier 1986 modifiée relative à l'organisation des régions ;
Vu la loi n° 2000-493 du 6 juin 2000 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives ;
Vu la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux notamment son article 250 ;
Vu le décret n° 2011-112 du 27 janvier 2011 relatif à la composition et au renouvellement des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux notamment son article 1er qui modifie les 2° et 3° de l'article R.4134-1 du code général des collectivités territoriales ainsi que son article 2 qui porte le nombre de membres du Conseil Economique, Social et Environnemental de la Région Picardie de 74 à 78 ;
Vu l'arrêté préfectoral du 11 octobre 2007 fixant la composition générique du Conseil Economique, Social et Environnemental de la Région Picardie modifié le 18 avril 2011 ;
Vu l'arrêté préfectoral du 30 octobre 2007 fixant la composition nominative Conseil Economique, Social et Environnemental de la Région Picardie modifié le 28 janvier 2011 ;
Vu les désignations proposées par les organismes, syndicats, associations identifiés au sein de chaque collège ;
Sur proposition du Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

ARRETE

ARTICLE 1 : La composition nominative des quatre collèges du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional de Picardie est désormais la suivante :

I – Représentants des entreprises et activités professionnelles non salariées	
M.Serge RENAUD M.Bernard DESERABLE M. Laurent BARBELET	désignés par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Région de la région Picardie
M.Jean-Jacques BLANGY M.Jacques HARDY M.Pierre RUELLAN M.Thierry STADLER M.Ludovic LEGRAND	désignés par le MEDEF Picardie en accord avec le Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprises
M.Bernard CAPRON M.Sébastien HOREMANS	désignés par l'Union Régionale de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME)
M. Denis HARLE D'OPHOVE	désigné par accord entre le Centre Régional de la Propriété Forestière Nord – Pas de Calais – Picardie et l'Union Régionale des Syndicats de propriétaires forestiers sylviculteurs
Mme Marie-Christine MAC CARTHY	désignée par la Poste
M. Serge CAMINE	désigné par la Banque de France en accord avec le Comité Régional des Banques
M.Auguste LECREPS. M.Denis CHATELAIN M. Alain BETHFORT	désignés par la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat

M. Louis FRANÇOIS	désigné par accord entre les Unions Professionnelles Artisanales (UPA) des trois départements.
M.Michel LAPOINTE M.Gonzague TOULEMONDE	désignés par accord entre la Chambre Régionale d'Agriculture et Fédération Régionale de la Coopération Agricole de Picardie
M.Jean-Michel SERRES M. Hugues ROBITAILLE	désignés par accord entre la Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles et le Centre Régional des Jeunes Agriculteurs
Mme Marion DESSAUX	désignée par la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
M. Jean-Yves CANNESON	désigné par la Section Régionale de l'Union Nationale des Associations de Professions Libérales (UNAPL)
M. Jacques HUTIN	désigné par la Chambre Nationale des Professions Libérales (CNPL)
M. Loris MONTACLAIR	désigné par la Fédération des Jeunes Chambres Economiques
II – Représentants des organisations syndicales de salariés représentatives	
Mme Lysiane FERRIERE M.Alain LEBRUN Mme Murielle MULOT M.Guy FONTAINE M.Patrick LE SCOUEZEC M.Patrick JOAN M.Bruno HUMMEL M.Yves FURET	désignés par le Comité régional CGT de Picardie
M.Jean-François BOURDON M.Roger DEAUBONNE Mme Léna FELUT Mme Annie Noël M. Bernard THUILLIER	désignés par l'Union Régionale CFDT de Picardie
Mme Denise BOULINGUEZ M.Rémi LAGARRIGUE M. Gérard LEROY M. Paul L'HOTE M. Jean-Claude MASSET	désignés par l'Union Régionale des Syndicats FO de Picardie
Mme Myriam POIDEVIN M. Alain MELCUS	désignés par l'Union Régionale CFTC de Picardie
M. Guy BRUET	désigné par l'Union Régionale CFE-CGC Picardie
M.Yvan DUBOIS M. Eric VAN STEENKISTE-DELESPIERRE	désignés par l'Union Régionale de Picardie de l'UNSA
M. Lucien KLEIN	désigné par la FSU
M. Alain SPRIET	désigné par l'Union Syndicale SOLIDAIRES Picardie
III – Représentants des organismes et associations qui participent à la vie collective de la région	
M. Michel HERMANT	désigné par l'Union Régionale des Associations Familiales
M. Jean-Claude BURY	désigné par accord entre les Caisses Primaires d'Assurance Maladie de l'Aisne, l'Oise et la Somme
Mme Geneviève SABBE	désignée selon l'accord passé avec l'Association des Caisses de Mutualité Sociale Agricole
M. Etienne DUVAL	désigné par la Fédération Hospitalière de la Région Picardie.
M. Robert GUERLIN	désigné par accord entre les Fédérations départementales du 3ème âge
M. Pierre-Marie THOBOIS	désigné par l'Union Régionale Interfédérale des Œuvres Privées, Sanitaires et Sociales (URIOPSS).

M. Dominique CARPENTIER	désigné par le Groupement Régional d'Insertion par l'Economique en Picardie (GRIEP).
M. Georges FAURÉ- Représentant non désigné	désignés par accord entre les établissements d'enseignement supérieur UPJV, UTC, IPLB et ESIEE et les organismes de recherche INRA et INERIS.
Mme Evelyne JOURNAUX	désignée par la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE).
M. Eric ROUCHAUD	désigné par accord entre la Maison de la Culture d'Amiens et le Réseau des Scènes conventionnées.
M. Jean-Luc DUBOIS	désigné par le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CRAJEP)
M. Eric MOREL	désigné par le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS)
M. Hubert BALEDENT	désigné par la Fédération régionale des offices de tourisme et des syndicats d'initiatives
M. Jean-André CHARPENTIER	désigné par l'Union Régionale de l'Habitat.
M. Alain SUBTS	désigné par l'Union Régionale de la Propriété Immobilière (UNPI Picardie).
M. Laurent GAVORY M. Jacques MORTIER	désignés par concertation entre le Comité de liaison des Associations Picardes de l'Environnement, l'Association Picardie Nature, la Société Linéenne Nord-Picardie, le Collège des Associations des Maisons Paysannes de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, le Groupement Régional d'Animation et d'Information à la Nature et à l'Environnement (GRAINE), le Conservatoire des Sites Naturels, l'Association « Le Rôle des Genêts » et par la Fédération des Chasseurs de la Somme.
M. Claude MAS	désigné par concertation entre l'Union Départementale de la Confédération Syndicale des Familles de l'Aisne, la Fédération Départementale des Familles Rurales de l'Aisne, l'Union Fédérale des Consommateurs « que choisir » de l'Oise, Consommation, Logement et Cadre de vie de l'Oise, l'Association Familiale Intercommunale de Beauvais, l'Association CYPRES de la Somme, l'Union Fédérale des Consommateurs « que choisir » de la Somme et la Fédération de la Somme CNL (Confédération Nationale du Logement)
Mme Maryse LION-LEC	désignée par accord entre les associations membres des centres d'information des droits des femmes (CIDF)
M. Yann JOSEAU	désigné par la Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA).
M. Yves PINGEOT	désigné par l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement de Picardie (URCPIE)
M. Guy LACHEREZ	désigné par accord entre les Fédérations Départementales de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne pour la Pêche et la Protection Aquatique
Mme Marie DELEFORTRIEM. M. Bernard LENGLET	personnalités qualifiées désignées par le Préfet de Région en raison de leur compétence en matière d'environnement et de développement durable
IV – Personnalités qui en raison de leur qualité ou de leurs activités concourent au développement de la Région	
Mme Colette BRETTELLEM. M. Yves BUTEL Mme Jacqueline FERRANDINI	désignés par le Préfet de Région

ARTICLE 2 – Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux présidents du Conseil Régional et du Conseil Economique et Social, aux Préfets des départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Picardie.

Fait à Amiens, le 29 avril 2011

Le Préfet de région

Signé : Michel DELPUECH

Imp. Préfecture de la Somme